MISE A DISPOSITION

Je soussignée MR ANNE BABA

Carte Nationale d'Identité / Passeport N° 17511985048632

Délivrée à Comm. central de Guediawaye le 10/04/2017

Titulaire du compte épargne N° 04803060003

Autorise MME ANNE AISSATA

Titulaire de la Carte Nationale d'Identité / Passeport N° NIN 2910 2012 00802

Délivrée le 24/12/2018 à effectuer un retrqit de XOF 200.000 (deux cent mille) à l'agence Dior

Fait le 27.06.2024

Raison Sociale: ANNE BABA

Numéro de compte: 04803060003

Email:

Tél:

Date .27.06.2024.....

A Monsieur le Directeur Général de BANK OF AFRICA SENEGAL, Immeuble Elan, Rte de Ngor, Zone 12 Almadies B.P. 1992 RP Dakar, Sénégal **DAKAR**

Objet : Autorisation de traitement des ordres de virement reçus par fax ou mail

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de nos relations de compte courant, nous pourrions être amenés, pour des impératifs de rapidité dans le traitement de nos opérations, à vous transmettre nos instructions et/ou ordres de virement par fax ou mail, sans courrier de confirmation à l'appui.

Tous les ordres de virement que vous recevrez sous forme de fax ou de mail, de quelque lieu ou poste d'émission que ce soit, et qui présenteront une signature identique au spécimen de (s) signature(s) de la ou des personne (s) habilitée (s) par nous à effectuer des opérations sur notre compte ouvert dans vos livres, peuvent ou pourront être valablement exécutés par vos soins dès leur réception et ce, après avoir procédé aux contrôles d'usage.

En notre qualité de donneur d'ordre, nous attirons votre attention sur le fait que, le fax ou le mail constituera la preuve littérale de la transmission de nos instructions et de leur contenu ; il nous engagera, sans réserve aucune, ni contestation possible de notre part, dans les mêmes conditions et avec les mêmes effets juridiques attachés à un courrier écrit comportant nos signatures manuscrites.

Aussi, convient-il de préciser qu'en exécutant nos ordres de virement, la banque ne peut ou pourrait être tenue responsable pour quelque raison que ce soit et notamment en cas de fraude ou falsification de notre signature et/ou piratage de notre adresse e-mail. Nous nous engageons, en conséquence, à faire notre affaire personnelle toutes les difficultés inhérentes à ce procédé simplifié de traitement de nos opérations bancaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à. Lyon	,
Noms, prénoms	